

Comment obtenir un financement lorsqu'on est une petite structure ?

Vous êtes une entreprise non cotée, jeune, petite, vous détenez peu d'actifs tangibles ? Un peu tout cela à la fois ? Il est parfois difficile, dans ces conditions, d'obtenir un financement.

Temps de lecture : minute

27 janvier 2021

Republication d'un article de [The Conversation](#)

Pour ces entreprises considérées comme plus opaques, l'accès à la dette reste d'autant plus compliqué que les banques font moins confiance à l'information qui leur est fournie. Une solution peut être de publier ses comptes en normes IFRS (International Financial Reporting Standards). C'est ce que montre notre [étude](#) portant sur des groupes non cotés européens.

Le référentiel IFRS, adopté dans plus de 130 pays, vise à faciliter les relations entre les entreprises et leurs investisseurs et créanciers. Il permet en effet de produire une information financière harmonisée. Son application, lorsqu'elle est obligatoire, a des impacts positifs pour les sociétés tels que la réduction du coût du capital, un meilleur accès à la dette, et une augmentation des investissements transfrontaliers.

Un accès facilité au crédit

Une des explications à ces résultats est que l'utilisation des IFRS augmente la qualité de l'information financière. En Europe, les normes

IFRS sont obligatoires pour les comptes consolidés des sociétés cotées depuis 2005. Elles sont également optionnelles pour les groupes non cotés, bien que seuls 5 % d'entre eux les choisissent. Notre étude cherche donc à comprendre ce que les IFRS peuvent apporter aux groupes privés. Nous montrons que l'adoption de ces normes internationales leur facilite l'accès au crédit bancaire : les groupes publiant en IFRS présentent une dette relativement plus élevée que les autres, dans tous les pays observés. En effet, la mise en place de ces normes permet de standardiser l'information financière communiquée par les entreprises.

Dans le cadre des petites et moyennes entreprises (PME), ce choix de normes apparaît comme une opportunité de réduire leur opacité auprès de potentiels créanciers. La lecture et l'analyse des bilans étant plus transparentes, les banques ont une meilleure connaissance de la situation financière de ces entreprises, leur facilitant ainsi l'accès au crédit bancaire.

Opter pour les IFRS constitue donc une stratégie à envisager par les entreprises à la recherche de nouveaux partenaires bancaires pour des besoins de financement importants, que ce soit dans le cadre de prêts syndiqués, c'est-à-dire fournis par un ensemble d'établissements financiers, ou internationaux.

Mais est-ce que toutes les entreprises privées ont intérêt à adopter les IFRS ? Qu'en est-il des entreprises naturellement moins opaques ou opérant dans un environnement économique favorisant l'accès au crédit ? Nous démontrons que l'effet bénéfique de l'adoption des IFRS varie en fonction des caractéristiques des entreprises, mais aussi des spécificités des pays dans lesquels elles se situent.

Cet effet positif sur l'accès à la dette est amplifié pour les sociétés dites plus opaques, à savoir les petites entreprises, celles considérées comme plus risquées ou disposant de peu d'actifs tangibles.

Compenser l'asymétrie d'information

Par ailleurs, nous observons que le choix des IFRS est particulièrement efficace dans les pays où les asymétries d'information sont importantes, c'est-à-dire là où les banques ont très peu d'information sur les entreprises, au travers des registres de crédit publics notamment.

Autre exemple : dans les pays où l'économie est plutôt fondée sur un marché financier (comme au Royaume-Uni), le poids de la dette reste globalement plus faible dans le bilan des entreprises. La dette y est probablement plus difficile à obtenir, sauf justement pour les entreprises optant pour les IFRS. Ainsi, ces normes semblent compenser les problèmes d'asymétrie d'information liés à l'environnement bancaire : lorsque les banques disposent de peu d'information, ou lorsque le marché bancaire est moins développé.

Bien entendu, opter pour un référentiel comptable n'est pas anodin, surtout lorsqu'il s'agit d'abandonner le référentiel local, naturellement mieux maîtrisé. Un premier frein réside dans les problèmes de compréhension linguistique, et ce malgré les traductions officielles européennes. Les IFRS ont aussi été critiquées pour leur complexité et pour la quantité d'informations à produire.

Les référentiels locaux présentent encore des différences avec ces normes, notamment dans les pays de droit civil comme en France. Ce choix suppose donc d'avoir une équipe comptable et financière étoffée et compétente, capable de suivre l'évolution constante de cette normalisation - en plus des autres. Néanmoins, en investissant dans l'information financière, les entreprises - en particulier les plus opaques - peuvent envoyer un signal de qualité auprès des banques.

Hélène Stefaniutyn de Brébisson, Professeur, IÉSEG School of Management; Aurore Burietz, Professeur de Finance, LEM-CNRS 9221,

*IÉSEG School of Management et Jérémie Bertrand, Professeur de finance,
IÉSEG School of Management*

Article écrit par The Conversation France